REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° : 2021_077

AR Prefecture
005-200034502-20211029-2021_077-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 29 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-neuf du mois d'octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 25 octobre 2021 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14
Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. GONSOLIN Rémy, M. Dominique GOURY M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, M. Frédéric GAILLAND, M. Christian GONSOLIN et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : M. Fabien FERRARO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian GONSOLIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER et M. Frédéric GAILLAND ayant donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle CHAIX.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

1. TARIFS PATINOIRE

Monsieur le Maire

Rappelle que la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur souhaite pérenniser l'activité hivernale de la patinoire extérieure sur le secteur de l'Enclos. Cet équipement acquis en 2017 était jusqu'alors mis à disposition de l'association « Patinoire du Bouscon » afin qu'ils puissent en assurer la gestion et l'animation. Cette gestion externalisée n'est aujourd'hui plus assurée suite à la dissolution de ladite association en 2021. Face à ce contexte, la commune va reprendre en régie directe cette exploitation.

Rappelle qu'une redevance sera instaurée pour les usagers. La décomposition de celle-ci se présente de la manière suivante :

AR Prefecture

005-200034502-20211029-2021_077-DE
Reçu le 04/11/2021
Publié le 04/11/2021

Saint-Bonnet en Champsaur

N;hil nisi a numine »

Tarifs à la séance	En € TTC
Tarif adulte (12 ans et plus)	4,00€
Tarif enfant (de 4 à 12 ans)	3,00€
Tarif enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Location de patin	1,00€
Tarif école (par enfant)	2,00€
Tarif groupe	3,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. **Approuver** la reprise en régie directe de l'exploitation de la patinoire de Saint-Bonnet-en-Champsaur ;

ARTICLE 2. **Fixer** les tarifs de la patinoire tels que :

Tarifs à la séance	En € TTC
Tarif adulte (12 ans et plus)	4,00€
Tarif enfant (de 4 à 12 ans)	3,00€
Tarif enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Location de patin	1,00€
Tarif école (par enfant)	2,00€
Tarif groupe	3,00€

ARTICLE 3. **Approuver** le règlement des services ;

ARTICLE 4. **Charger** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette convention.

-

Membres en exercice :	19	Pour :	17
Membres présents :	14	Abstention :	0
Membres représentés :	3	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 04 NOV. 2021
Affiché ou publié le : 04 NOV. 2021

Ainsi fait et délibéré le 29 octobre 2021

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT BONNET-EN-CHAMPSAUR
05 Hautes-Alpes